Rapport présentant les résultats 2023 de l'

– CLIPSAS : AG d'Istanbul, mai 2023 –

Rapporteur et rédacteur :

Damien CHARITAT

Contributeurs :

Nathalie TAHAN **Alain GODON** **Xavier RIONDEL**

FRANÇAIS

SOMMAIRE

Introduction 7

Critères structurant la notion de dignité humaine 8

Légende 8

A. Questions 1 à 9 8

B. Question 10 8

Résultats 2023 9

Q1 \ Constatez-vous le maintien des éléments de subsistance pour les populations en difficulté ? 9

A. Synthèse de la réponse *Régression* 9

B. Synthèse de la réponse *Stabilité* 10

C. Synthèse de la réponse *Progression* 10

D. Synthèse générale 10

Q2 \ Constatez-vous des mesures visant le rétablissement des grands équilibres naturels ? 11

A. Synthèse de la réponse *Régression* 11

B. Synthèse de la réponse *Stabilité* 11

C. Synthèse de la réponse *Progression* 12

D. Synthèse générale 12

Q3 \ Le droit à la sécurité est-il respecté ? 13

A. Synthèse de la réponse *Régression* 13

B. Synthèse de la réponse *Stabilité* 14

C. Synthèse de la réponse *Progression* 14

D. Synthèse générale 14

Q4 \ La lutte contre la corruption est-elle efficace ? 15

A. Synthèse de la réponse *Régression* 15

B. Synthèse de la réponse Stabilité 15

C. Synthèse de la réponse Progression 16

D. Synthèse générale 16
Q5 \ Le droit à la santé est-il respecté ? 17
A. Synthèse de la réponse *Régression* 17
B. Synthèse de la réponse *Stabilité* 17
C. Synthèse de la réponse *Progression* 18
D. Synthèse générale 18
Q6 \ Le droit à la culture et à l'éducation est-il respecté ? 19
A. Synthèse de la réponse *Régression* 19
B. Synthèse de la réponse *Stabilité* 20
C. Synthèse de la réponse *Progression* 20
D. Synthèse générale 20
Q7 \ Le droit à la mémoire et à l'histoire est-il respecté ? 21
A. Synthèse de la réponse *Régression* 21
B. Synthèse de la réponse *Stabilité* 21
C. Synthèse de la réponse *Progression* 22
D. Synthèse générale 22
Q8 \ Le droit à l'égalité homme-femme est-il respecté ? 23
A. Synthèse de la réponse *Régression* 23
B. Synthèse de la réponse *Stabilité* 23
C. Synthèse de la réponse *Progression* 24
D. Synthèse générale 24
Q9 \ La liberté de conscience est-elle respectée ? 25
A. Synthèse de la réponse *Régression* 25
B. Synthèse de la réponse *Stabilité* 25
C. Synthèse de la réponse *Progression* 26
D. Synthèse générale 26

Q10 \ Constatez-vous une recrudescence sectaire ? 27

A. Synthèse de la réponse *Régression* 27

B. Synthèse de la réponse *Stabilité* 27

C. Synthèse de la réponse *Progression* 28

D. Synthèse générale 28

Synthèse annuelle globale 29

A. Vision d'ensemble 29

B. Indicateur général 29

C. Synthèse annuelle 30

Monographie 2017 – 2023 31

A. Évolution des réponses au critère n°1 *Sécurité alimentaire* 32

B. Évolution des réponses au critère n°2 *Rétablissement des grands équilibres naturels* 32

C. Évolution des réponses au critère n°3 *Respect du droit à la sécurité* 33

D. Évolution des réponses au critère n°4 *Efficacité de la lutte contre la corruption* 33

E. Évolution des réponses au critère n°5 *Respect du droit à la santé* 34

F. Évolution des réponses au critère n°6 *Respect du droit à la culture et à l'éducation* 34

G. Évolution des réponses au critère n°7 *Respect du droit à la mémoire et à l'histoire* 35

H. Évolution des réponses au critère n°8 *Respect du droit à l'égalité entre femme et homme* 35

I. Évolution des réponses au critère n°9 *Respect de la liberté de conscience* 36

J. Évolution des réponses au critère n°10 *Recrudescence sectaire* 36

INTRODUCTION

Ce présent rapport de l'ODH complète celui présenté en 2019, reprenant les dix critères *historiques* et perpétuant l'indicateur unique, introduit en 2022.

Il s'agit d'un nouveau départ pris avec une modification de la présentation permettant une rapide prise de connaissance des réponses quantitatives pour chacun des dix critères structurant la notion de dignité humaine et des synthèses qualitatives permettant d'apprécier les apports réalisés par de nombreux des répondants.

Concernant la méthodologie retenue, l'ODH a tout d'abord défini en 2017 la notion centrale de dignité humaine sur la base de dix critères. En effet, elle entend que cette-dernière se fonde sur les critères de la sécurité alimentaire (1), du rétablissement des grands équilibres naturels (2), du respect du droit à la sécurité (3), de l'efficacité de la lutte contre la corruption (4), du respect du droit à la santé (5), du respect du droit à la culture et à l'éducation (6), du respect du droit à la mémoire et à l'histoire (7), du respect du droit à l'égalité entre femme et homme (8), du respect de la liberté de conscience (9) et de la recrudescence sectaire (10). Ces critères sont « *directement inspirés de ceux définis par les Nation-Unies* » (Charitat, 2017, p.42).

L'état de la dignité humaine sur un territoire donné est alors considéré par l'ODH comme altéré lorsque les neufs premiers critères ne sont pas assurés et que le dernier est existant.

Ensuite, le matériau mobilisé pour l'obtention des résultats se constitue du contenu des réponses apportées par les individus interrogés.

Ainsi, un questionnaire à choix multiples, imposant la sélection d'une parmi trois modalités de réponses a été administré entre le 20 janvier et le 15 avril 2023 auprès de plusieurs Obédiences, membres du CLIPSAS afin de récolter leurs réponses sur l'évolution de la dignité humaine à l'aide des critères considérés.

Chacune des questions concerne un des dix critères constituant la notion de dignité humaine et interroge sur son évolution, en termes de régression, stabilité et progression.

Le contenu de ce rapport est présenté lors de la 62ème Assemblée Générale du CLIPSAS (19 et 20 mai 2023, à ISTANBUL).

Critères structurant la notion de dignité humaine

1 : sécurité alimentaire

2 : rétablissement des grands équilibres naturels

3 : respect du droit à la sécurité

4 : efficacité de la lutte contre la corruption

5 : respect du droit à la santé

6 : respect du droit à la culture et à l'éducation

7 : respect du droit à la mémoire et à l'histoire

8 : respect du droit à l'égalité entre femme et homme

9 : respect de la liberté de conscience

10 : recrudescence sectaire

Légende

A. Questions 1 à 9

Régression Stabilité Progression

B. Question 10

Régression Stabilité Progression

RÉSULTATS 2023

Q1 \ Constatez-vous le maintien des éléments de subsistance pour les populations en difficulté ?

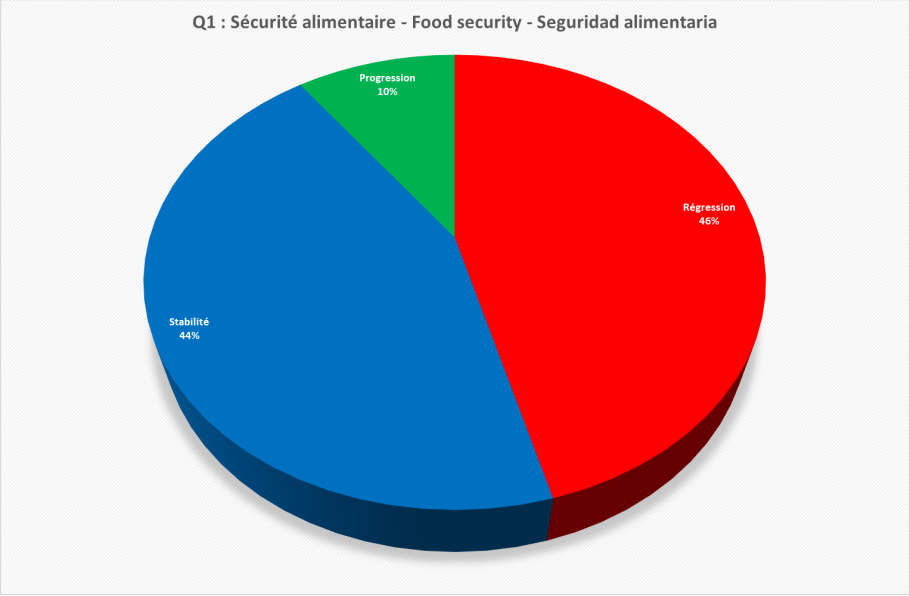

A. Synthèse de la réponse *Régression*

Il est constaté une régression du maintien des éléments de subsistance pour les populations en difficulté. Cette situation s'explique par plusieurs facteurs, notamment le réchauffement climatique qui entraine un changement de culture, les conflits qui démontrent les méfaits de la délocalisation des productions agricoles, la disparition d'un grand nombre d'agriculteurs, la baisse de contrôles au niveau de l'importation et l'augmentation de l'inflation. La carence nutritionnelle est très élevée surtout en Afrique, où les populations vivent avec seulement 1€/jour. La paupérisation s'accentue et des populations de plus en plus nombreuses vivent sous le seuil de pauvreté. La Banque mondiale estime que malgré la reprise de la trajectoire descendante de la pauvreté mondiale d'avant la pandémie, entre 75 et 95 millions de personnes supplémentaires pourraient vivre dans l'extrême pauvreté en 2022 par rapport aux projections d'avant COVID-19, en raison des effets persistants de la pandémie, de la guerre en Ukraine et de la hausse de l'inflation.

B. Synthèse de la réponse *Stabilité*

Les résultats montrent que le maintien des éléments de subsistance pour les populations en difficulté est constaté dans le temps. Plusieurs réponses soulignent la persistance des actions de solidarité menées par différentes organisations, notamment religieuses, pour fournir de la nourriture, des vêtements et d'autres formes d'aide aux personnes dans le besoin. Les associations qui pratiquent l'aide alimentaire en particulier, ainsi que les initiatives de souveraineté alimentaire et nutritionnelle, ont contribué à maintenir la sécurité alimentaire des populations les plus démunies. Toutefois, certaines réponses soulignent que rien n'est fait actuellement pour augmenter ce critère en raison du contexte de l'inflation, tandis que d'autres font état d'une augmentation exponentielle de la population en détresse à la suite de la pandémie de coronavirus. Dans l'ensemble, il semble que malgré les défis économiques et politiques, de nombreuses initiatives de solidarité continuent à fournir une assistance alimentaire essentielle aux personnes dans le besoin.

C. Synthèse de la réponse *Progression*

Le maintien des éléments de subsistance pour les populations en difficulté est en progression dans le temps pour certains pays. Les associations caritatives et les organisations religieuses jouent un rôle important dans la lutte contre l'insécurité alimentaire, en fournissant des aliments, des vêtements et d'autres formes d'aide aux personnes dans le besoin. Les fraternités maçonniques contribuent également en faisant des dons et en allouant une partie de leurs ressources à des projets visant à améliorer la sécurité alimentaire. Cependant, certains pays signalent que le contexte économique et politique a un impact sur l'amélioration de ce critère. Dans l'ensemble, la tendance semble être à une amélioration progressive de la sécurité alimentaire, mais des défis subsistent, notamment en ce qui concerne la gestion des déchets alimentaires et la lutte contre les gaspillages. Il reste donc beaucoup à faire pour garantir une sécurité alimentaire durable pour les populations les plus vulnérables dans le monde.

D. Synthèse générale

La synthèse des réponses à la question sur le maintien des éléments de subsistance pour les populations en difficulté révèle une situation globalement préoccupante. Les facteurs qui y contribuent sont multiples, tels que la délocalisation des productions agricoles, la disparition d'un grand nombre d'agriculteurs, la pauvreté, l'inflation galopante, la guerre et les conflits, la méfiance envers les fabricants, la baisse des contrôles, l'immigration, etc. Cependant, certains pays signalent une amélioration, en grande partie grâce à l'aide alimentaire fournie par les associations caritatives. Pour résoudre le problème, il est proposé de soutenir les pays en difficulté à exploiter leurs

propres richesses et d'investir dans l'éducation pour améliorer la situation à long terme.

Q2 \ Constatez-vous des mesures visant le rétablissement des grands équilibres naturels ?

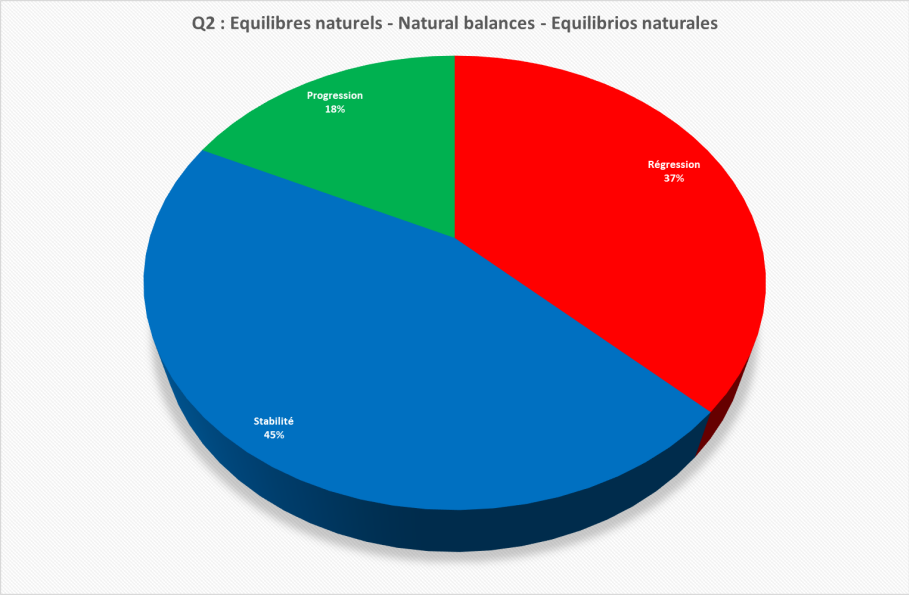

A. Synthèse de la réponse *Régression*

Il apparait une préoccupation croissante générale quant à la restauration des grands équilibres naturels. Les causes de cette situation sont multiples et incluent notamment le réchauffement climatique mondial, la délocalisation des productions agricoles, la disparition des agriculteurs et la paupérisation croissante des populations. Les réponses soulignent également l'importance de l'autonomie alimentaire et de la souveraineté nutritionnelle, ainsi que la nécessité d'aider les pays en difficulté à exploiter leurs propres richesses. Cependant, les mesures proposées sont souvent jugées non réalistes ou insuffisantes à long terme. La division croissante entre les minorités riches et les majorités très pauvres, aussi bien au sein des sociétés qu'à l'échelle mondiale, est considérée comme un facteur aggravant cette situation. En somme, les réponses montrent un consensus sur la nécessité d'agir pour rétablir les grands équilibres

naturels, mais aussi sur la complexité des enjeux et la difficulté à trouver des solutions durables.

B. Synthèse de la réponse *Stabilité*

Certains pays ont déclaré avoir mis en place des projets de replantation de forêts, mais attendent de voir si le gouvernement tiendra ses promesses. D'autres pays ont évoqué l'importance de l'éducation pour sensibiliser la population aux enjeux environnementaux, tandis qu'un autre a déclaré que l'équilibre naturel est encore présent dans leur pays malgré quelques problèmes passés. Cependant, plusieurs pays ont exprimé leur déception face aux progrès encore trop timides ou inexistants, malgré certaines mesures gouvernementales. Certains pays ont convenu que les deux urgences les plus pressantes sont le changement climatique et la perte de la biodiversité, nécessitant des réflexions sur de nouveaux modes de production et de consommation. Cependant, malgré les mesures engagées, les progrès sont lents et il est considéré que les congrès internationaux ne suffisent pas à faire avancer les choses.

C. Synthèse de la réponse *Progression*

Le constat global est fait que les mesures visant à rétablir les grands équilibres naturels sont en progression, bien que les progrès restent souvent timides. Certains pays ont durci les réglementations en matière de consommation d'énergie, de recyclage et de performance énergétique des logements, tandis que d'autres ont mis en place des espaces protégés et des parcs naturels pour protéger la biodiversité. Des textes de loi et des agences de régulation se sont également développés pour structurer les politiques environnementales. Certains pays ont créé un « fonds bleu » pour soutenir les initiatives en faveur de la préservation de l'environnement. Cependant, les réponses suggèrent que les mesures en place ne sont pas suffisantes pour rétablir pleinement l'équilibre naturel. L'enseignement et la sensibilisation à la protection de la nature sont également nécessaires pour un avenir durable. En somme, les pays semblent conscients de l'importance de protéger l'environnement, mais des actions plus ambitieuses et efficaces sont nécessaires pour rétablir pleinement l'équilibre naturel.

D. Synthèse générale

Il ressort une grande disparité de situations quant aux réponses de différents pays à la question de savoir s'il y a des mesures visant le rétablissement des grands équilibres naturels. Certains pays ont mis en place des projets de reforestation et de création d'espaces protégés, tandis que d'autres sont encore très peu impliqués. Dans certains cas, les gouvernements ont de bonnes intentions mais sont freinés par la corruption ou les intérêts économiques. Les textes de loi et les agences de régulation se mettent

progressivement en place, mais les résultats escomptés ne sont pas toujours atteints. En général, la prise de conscience des enjeux écologiques est croissante, mais il reste encore beaucoup à faire pour rétablir les grands équilibres naturels.

Q3 \ Le droit à la sécurité est-il respecté ?

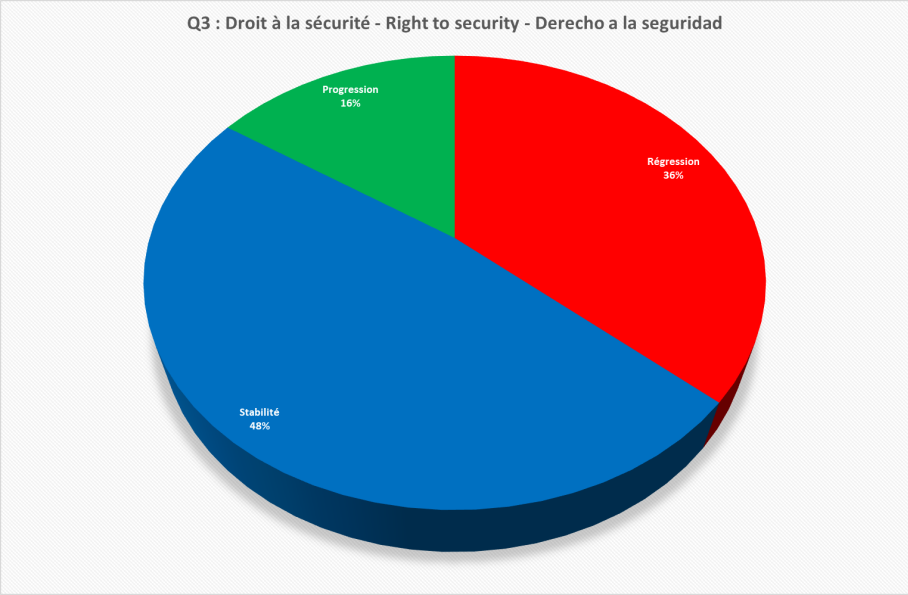

A. Synthèse de la réponse *Régression*

Il est constaté ici que le droit à la sécurité est en régression à travers le monde, et cela est dû en partie à l'augmentation du nombre d'agressions et du sentiment d'insécurité dans de nombreuses zones du territoire. Certains gouvernements ont mis en place des accords de paix avec des groupes armés illégaux pour tenter de remédier à cette situation. Cependant, la dégradation de la sécurité des hommes et des biens est incontestable, et certains gouvernements en viennent à contrôler la vie des individus au détriment de la liberté d'expression et de la dignité humaine. Pour les femmes et les enfants, la situation est encore plus préoccupante, car les taux d'homicide restent élevés dans certains pays. Dans ce contexte, certains considèrent que la sécurité devient un outil d'expansion du contrôle, de violation de la vie privée, inspiré par des stratégies de manipulation de la peur et de restriction indue des droits individuels. Enfin, la domination des grands réseaux sociaux par des magnats semble compromettre

toute possibilité de liberté de volonté ou de respect de la sécurité et de la dignité personnelles. Malgré les efforts des gouvernements, il apparait donc urgent de trouver des solutions pour rétablir la sécurité tout en respectant les droits fondamentaux de tous.

B. Synthèse de la réponse *Stabilité*

Les réponses recueillies auprès des différents pays interrogés montrent une certaine divergence quant à la question du respect du droit à la sécurité. Certains pays estiment que ce droit est stable dans le temps, tandis que d'autres le considèrent en régression. Cependant, une réponse commune émerge : l'insécurité n'est pas totalement éradiquée. Dans certains endroits, elle peut être plus présente qu'ailleurs. Malgré cela, certains pays affirment que le droit à la sécurité est un droit fondamental inscrit dans leur constitution, et qu'il est donc respecté. Néanmoins, il est important de noter qu'il n'existe pas de mesure objective pour évaluer l'état de la sécurité dans les différents pays. Cette question reste complexe, car elle dépend des politiques gouvernementales, des contextes locaux, ainsi que de l'évolution des taux d'emploi et des économies.

C. Synthèse de la réponse *Progression*

La question du respect du droit à la sécurité a suscité des réponses encourageantes de la part des différents pays interrogés. Ces derniers ont souligné que des progrès significatifs ont été réalisés en la matière, témoignant des efforts fournis pour garantir ce droit fondamental. Toutefois, des obstacles subsistent dans certaines zones géographiques où l'insécurité est encore présente. Ces zones sont caractérisées par des résistances non négligeables, qui continuent de compromettre l'exercice effectif du droit à la sécurité pour les populations qui y vivent. Par ailleurs, il est important de rappeler que des discriminations et des régimes autoritaires persistent dans certaines parties du monde, ce qui rend l'effectivité du droit à la sécurité plus difficile à atteindre pour les personnes concernées. Malgré ces défis, il est encourageant de constater que le droit à la sécurité est en progression dans le temps, témoignant ainsi de l'engagement des pays à protéger leurs citoyens et à promouvoir la dignité humaine.

D. Synthèse générale

Les réponses des différents pays montrent une grande diversité de perception quant au respect du droit à la sécurité. Certains pays constatent une progression du nombre d'agressions et une augmentation du sentiment d'insécurité dans certaines zones de leur territoire, tandis que d'autres observent une dégradation claire de la sécurité des personnes et des biens. Dans certains cas, il n'y a pas de mesure objective pour évaluer la situation. Certaines zones géographiques continuent de souffrir de taux élevés de criminalité et de violences, en particulier liées à la production de cocaïne, la

fragmentation des groupes criminels et le flux d'armes dans leur région. Bien que des efforts soient fournis pour améliorer la sécurité, des discriminations et des régimes autoritaires dans le monde persistent. Enfin, certains pays considèrent que la sécurité est un droit fondamental prévu dans leur constitution, tandis que d'autres voient la sécurité comme un outil d'amplification du contrôle et de violation de la vie privée.

Q4 \ La lutte contre la corruption est-elle efficace ?

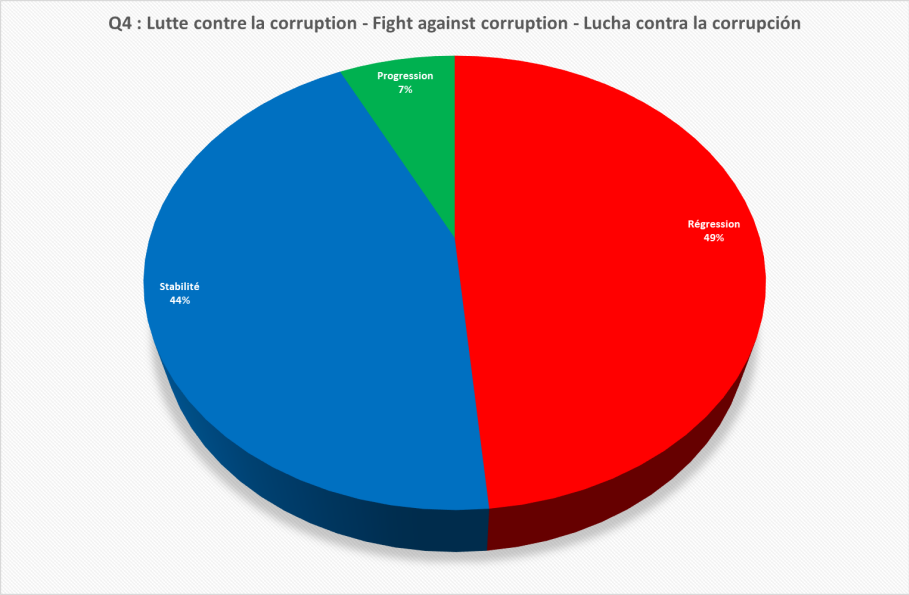

A. Synthèse de la réponse *Régression*

La corruption est de plus en plus systématique et sophistiquée, avec la cupidité comme facteur majeur. Les institutions mises en place pour lutter contre ce fléau ne semblent pas avoir suffisamment d'impact, et la corruption reste très présente à tous les niveaux de la société. Même si des lois ont été adoptées, elles ne sont souvent pas respectées, et il est difficile d'interpeler les responsables. Pour lutter réellement contre la corruption, il est nécessaire d'avoir des juges et des hommes politiques intègres, ainsi qu'une véritable coopération internationale pour combattre les rouages et les réseaux de la corruption. En effet, la corruption est un frein majeur au développement des pays, et il est crucial que les ressources publiques soient utilisées de manière efficace et efficiente afin de promouvoir une bonne gouvernance. Malheureusement, dans

certains cas, la lutte contre la corruption est même étouffée par les plus hauts représentants de la politique, ce qui souligne l'importance de la transparence et de la reddition de comptes dans les institutions publiques.

B. Synthèse de la réponse *Stabilité*

Certains pays notent une stabilité dans les chiffres, mais soulèvent néanmoins des questions quant à l'efficacité de la lutte contre la corruption, compte tenu du pourcentage élevé de transactions bancaires provenant de sources obscures. D'autres pays signalent des progrès dans la lutte contre la corruption, mais estiment qu'ils sont encore insuffisants. Certains évoquent un décalage flagrant entre les pays européens, notamment entre les pays du Nord, du Sud et de l'Est. D'autres encore notent que la lutte contre la corruption est efficace, mais que les sanctions ne sont pas suffisamment sévères pour dissuader les auteurs de la corruption. Cependant, certains pays ont connu des reculs dans les institutions clés liées à la lutte contre la corruption. Il semble que la lutte contre la corruption soit un défi complexe, qui nécessite une application rigoureuse des concepts éthiques et moraux, ainsi que des institutions solides et indépendantes.

C. Synthèse de la réponse *Progression*

Selon les réponses reçues, la lutte contre la corruption semble être en progression tant dans sa mise en œuvre que dans son efficacité. Cette tendance positive est expliquée par plusieurs facteurs. Tout d'abord, la population est de plus en plus consciente de ses droits et ose dénoncer certains faits de corruption. En outre, certains pays ont mis en place des numéros verts de dénonciation de la corruption qui sont effectifs. Ces initiatives permettent de signaler les cas de corruption et de les traiter de manière plus efficace. De plus, les sanctions infligées aux responsables de ces actes illégaux sont de plus en plus exemplaires, ce qui dissuade les autres de céder à la tentation de la corruption. Cette prise de conscience collective associée à une véritable volonté politique de lutter contre la corruption semble porter ses fruits. Néanmoins, malgré ces avancées, il est important de souligner que la lutte contre la corruption reste un combat de longue haleine et qu'il est essentiel de maintenir les efforts pour assainir la gestion des affaires publiques et promouvoir la bonne gouvernance.

D. Synthèse générale

Selon les réponses recueillies, il est difficile de dire si la lutte contre la corruption est efficace. Certains pays constatent des progrès insuffisants, tandis que d'autres signalent des avancées avec des dénonciations plus fréquentes de la corruption. Dans certains pays, la population est plus consciente de ses droits et ose signaler certains faits, tandis que dans d'autres, les lois sont mises en place mais ne sont pas respectées, et il est

difficile d'interpeler les responsables. La corruption est considérée comme un fléau international qui nécessite une véritable coopération et la connaissance des réseaux pour pouvoir la combattre. Enfin, il est souligné que la lutte contre la corruption doit s'appuyer sur des juges et des politiciens honnêtes et indépendants.

Q5 \ Le droit à la santé est-il respecté ?

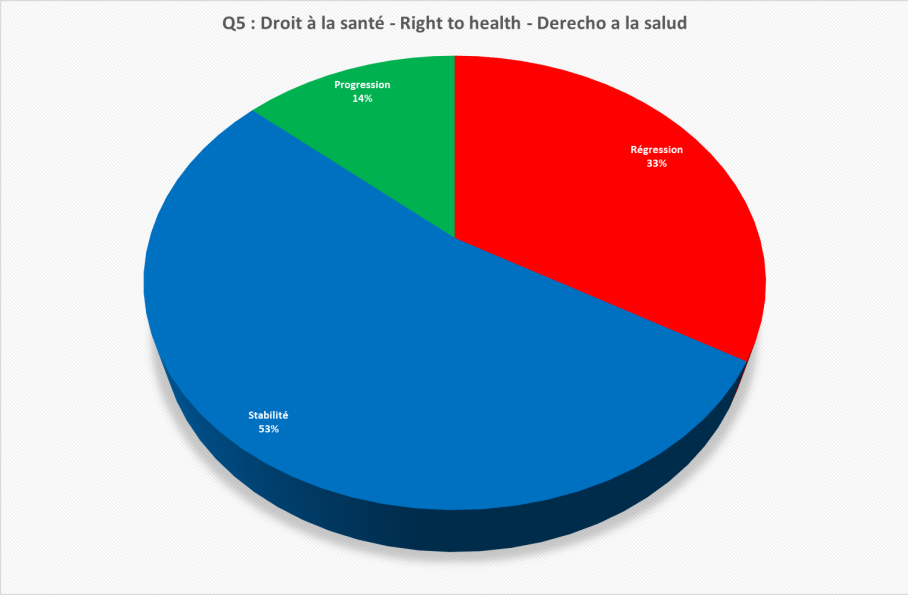

A. Synthèse de la réponse *Régression*

Les problèmes rencontrés sont nombreux et variés : délais d'attente pour une consultation, prise en charge insuffisante par les services d'urgence, dégradation des conditions d'accès aux soins, manque de moyens, coût élevé de certains actes non pris en charge, difficultés d'accès au médecin traitant et à certains spécialistes, etc. De plus, la pandémie de Covid-19 a mis en évidence les limites du système de santé, qui est devenu un système où les médecins, les pharmaciens et les hôpitaux sont perçus comme des vendeurs, revendeurs et bureaux d'assurance. Dans certains pays, certaines régions ne disposent pas de systèmes de santé publique efficaces. Enfin, la question est soulevée de savoir pourquoi certaines fondations et organisations les privés sont soutenus, alors que les hôpitaux ont besoin d'argent et que le pouvoir de l'argent agit

en dépit du bon sens collectif. En somme, la situation est critique et nécessite des mesures urgentes pour garantir le respect du droit à la santé pour tous.

B. Synthèse de la réponse *Stabilité*

Les réponses des différents pays interrogés sur le respect du droit à la santé montrent que des problèmes persistants affectent ce secteur. Les hôpitaux sont souvent insuffisants en termes de nombre et de qualité, le personnel de santé manque et la corruption est présente dans certains établissements publics. La pandémie a aggravé la situation, notamment en ce qui concerne l'accès aux soins. Les inégalités dans la couverture sanitaire sont souvent liées à des obstacles géographiques, économiques et sociaux, et certains pays investissent moins dans la santé que les recommandations de l'OMS. Dans certains pays, cependant, le service de santé est public, gratuit et égalitaire, bien que des obstacles géographiques puissent entraver l'accès aux soins.

C. Synthèse de la réponse *Progression*

Bien que considérée en progression dans certains pays, la situation actuelle reste préoccupante dans de nombreux endroits du monde. En effet, le manque de ressources dans certains pays, notamment en ce qui concerne le personnel médical et les équipements, peut rendre difficile la mise en place d'un système de santé efficace. De plus, dans certains endroits, la population peut manquer d'empathie envers leurs voisins qui souffrent, ce qui peut rendre plus difficile la mise en place d'un système de santé efficace. Dans ces situations, il peut être nécessaire d'investir davantage dans le budget annuel du gouvernement pour améliorer les infrastructures et les ressources en matière de santé. En résumé, bien que des progrès aient été réalisés dans le respect du droit à la santé, il reste donc encore beaucoup à faire pour garantir l'accès à des soins de qualité pour tous.

D. Synthèse générale

La synthèse des réponses montre que de nombreux pays rencontrent des difficultés pour respecter le droit à la santé. Les problèmes couramment rencontrés sont les délais pour consulter un médecin, les longs temps d'attente pour les urgences, la régression des potentialités hospitalières, les crises du personnel soignant et des services d'urgence. Les problèmes financiers sont également un frein pour l'accès aux soins, notamment pour les actes non pris en charge. De plus, certaines régions géographiques sont désavantagées pour l'accès aux soins. La pandémie a également mis en évidence les faiblesses du système de santé de nombreux pays. Malgré quelques exceptions, les pays investissent encore trop peu dans la santé publique et de profondes inégalités persistent à travers le monde.

Q6 \ Le droit à la culture et à l'éducation est-il respecté ?

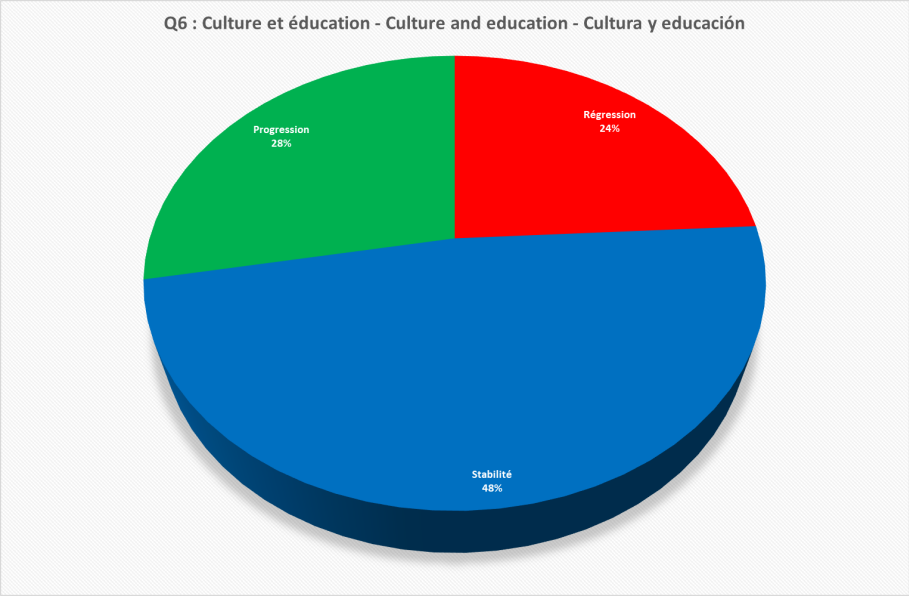

A. Synthèse de la réponse *Régression*

Premièrement, il y a une inégalité d'accès à l'éducation et à la culture selon les milieux sociaux, avec des établissements privés réservés aux élites et des écoles publiques en difficulté. Les coupes budgétaires et l'absence d'investissements sont également mentionnés comme facteurs aggravants.

Deuxièmement, il y a un manque de moyens pour assurer une éducation de qualité, ce qui conduit à une régression du niveau scolaire dans certains pays. Dans ce contexte économique difficile, l'éducation et la culture sont souvent les premiers secteurs touchés.

Troisièmement, certains pays mentionnent des atteintes à la liberté d'expression et à la diversité culturelle, avec des programmes scolaires qui véhiculent une vision biaisée de l'histoire ou qui empêchent les échanges et le partage dans la vie quotidienne.

Enfin, il est souligné que notre civilisation a choisi une voie qui ne favorise pas l'épanouissement individuel et la créativité, mais qui forme des individus passifs, profilés pour des emplois spécifiques et peu curieux. Seul un petit pourcentage de la population bénéficie d'un niveau d'éducation élevé, tandis que la majorité est laissée pour compte.

En somme, les réponses mettent en évidence une situation inquiétante quant au respect du droit à la culture et à l'éducation dans le monde.

B. Synthèse de la réponse *Stabilité*

Les réponses montrent que bien que ce droit soit respecté, la qualité de l'éducation ne semble plus être garantie. Dans plusieurs pays, le manque d'opportunités empêche certains de bénéficier de l'éducation et de s'instruire. Malgré l'éducation gratuite offerte à tous les niveaux, du primaire à l'université, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour garantir que tous puissent bénéficier de l'éducation. Les réponses indiquent également que la culture est encore réservée à une classe privilégiée, bien que des progrès soient réalisés pour rendre la culture accessible à tous.

C. Synthèse de la réponse *Progression*

Bien qu'une progression du respect du droit à la culture et à l'éducation soit mise en avant dans ces réponses, il n'en reste pas moins des problèmes à résoudre dans ces domaines : abandon scolaire très fréquent dans les campagnes, le manque de professeurs, d'instituteurs, d'éducateurs, etc. Malgré ces difficultés, la couverture de l'enseignement primaire et secondaire a été élargie, ce qui est une bonne nouvelle pour le respect du droit à l'éducation et à la culture. En somme, ces pays ont fait des progrès dans le respect de ce droit fondamental, mais il reste encore des défis à relever pour garantir une éducation de qualité pour tous.

D. Synthèse générale

D'après les réponses recueillies, la situation du droit à la culture et à l'éducation varie considérablement selon les pays et les régions. Dans certains pays, le droit est respecté, mais la qualité de l'éducation est défaillante. Dans d'autres pays, il existe des problèmes majeurs tels que le manque de ressources humaines, la corruption, les inégalités socio-économiques et le manque d'opportunités. Certaines régions connaissent également une régression évidente du niveau scolaire, tandis que dans d'autres pays, la culture et l'éducation ne sont pas considérées comme des priorités. En fin de compte, l'éducation et la culture restent des domaines complexes qui nécessitent des efforts continus de la part des gouvernements, des éducateurs et de la société dans son ensemble pour garantir leur accès pour tous.

Q7 \ Le droit à la mémoire et à l'histoire est-il respecté ?

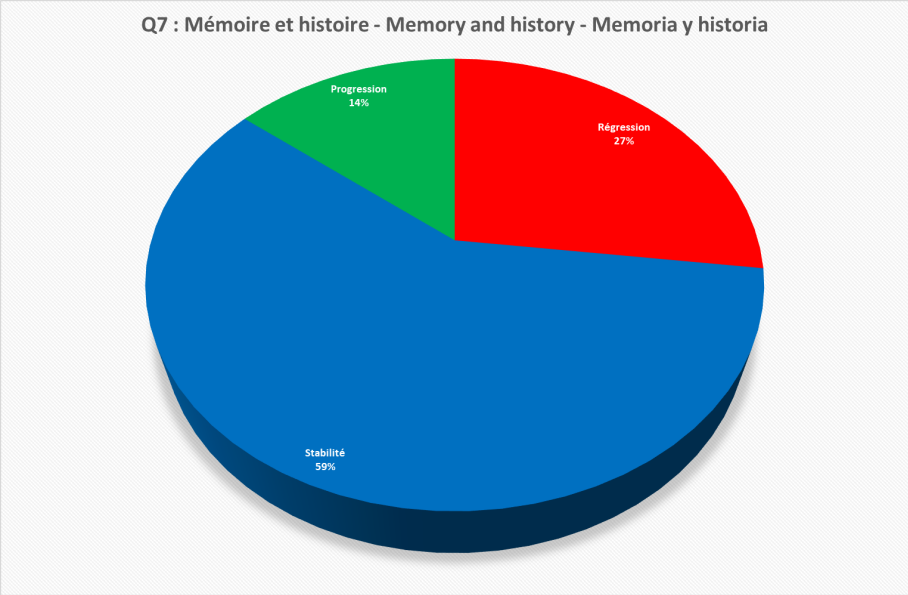

A. Synthèse de la réponse *Régression*

Les réponses fournies indiquent une tendance à la régression du droit à la mémoire et à l'histoire dans le monde. Certains pays ont même interdit l'enseignement de l'histoire de certaines communautés, ce qui pose un problème important en termes de respect des droits de l'homme. D'autres pays ont fait face à une insuffisance de manuels d'histoire, ce qui nuit à l'instruction de base. Malgré cela, certains ont considéré que l'histoire et la mémoire ne sont pas des priorités par rapport à d'autres aspects de la culture, tandis que d'autres ont souligné l'importance de se souvenir de l'histoire pour éviter les erreurs du passé. Cependant, le phénomène de « l'autre point de vue » sur les plateformes de médias sociaux a créé une amnésie globale sur l'histoire de l'humanité et a déclenché des processus de dégénérescence de la mémoire historique et des systèmes de croyances, ce qui est préoccupant.

B. Synthèse de la réponse *Stabilité*

Le droit à la mémoire et à l'histoire semble être respecté de manière stable dans le temps. Cependant, cela dépend en grande partie de l'intérêt et de l'engagement des gouvernements en place à respecter l'histoire. L'éducation est également un facteur clé, car elle joue un rôle important dans la transmission de l'histoire et de la mémoire

collective aux générations futures. Il est important de souligner que le droit à la mémoire est également un devoir, non seulement pour préserver l'histoire personnelle et nationale, mais aussi pour se souvenir des erreurs et des bienfaits passés afin d'en tirer les leçons pour le futur. Cependant, il est important de rester vigilant face au nationalisme et à l'extrémisme de droite qui peuvent influencer la manière dont l'histoire est écrite et enseignée. Les manifestations, commémorations et la mémoire collective contribuent également à maintenir l'importance de ce droit.

C. Synthèse de la réponse *Progression*

Plusieurs facteurs contribuent à la progression du droit à la mémoire et à l'histoire. Premièrement, la création d'institutions favorisant ainsi une meilleure connaissance de l'histoire. Il y a de plus en plus de célébrations mémorielles qui témoignent de la reconnaissance des injustices du passé. Enfin, le droit à la mémoire, à la vérité et à la justice face aux violations graves des droits de l'homme, y compris les crimes contre l'humanité, est inscrit dans les constitutions et les instruments internationaux de plusieurs pays.

D. Synthèse générale

Les réponses sont très variées. Certains pays estiment que le droit à la mémoire et à l'histoire est respecté, tandis que d'autres estiment que cela dépend des gouvernements en place et que certains d'entre eux manipulent l'histoire pour servir leurs intérêts. Certains pays pensent que l'histoire doit être une partie intégrante de la vie contemporaine mais que les manuels d'histoire sont insuffisants, tandis que d'autres estiment que l'histoire n'est pas une priorité. Certains pays soulignent l'importance de l'éducation et des commémorations, tandis que d'autres estiment que les médias sociaux ont brouillé les notions de vérité et de fausseté. Enfin, certains pays considèrent que le droit à la mémoire et à l'histoire est un devoir, tant au niveau individuel que national, pour conserver et transmettre l'histoire et pour en tirer des enseignements.

Q8 \ Le droit à l'égalité homme-femme est-il respecté ?

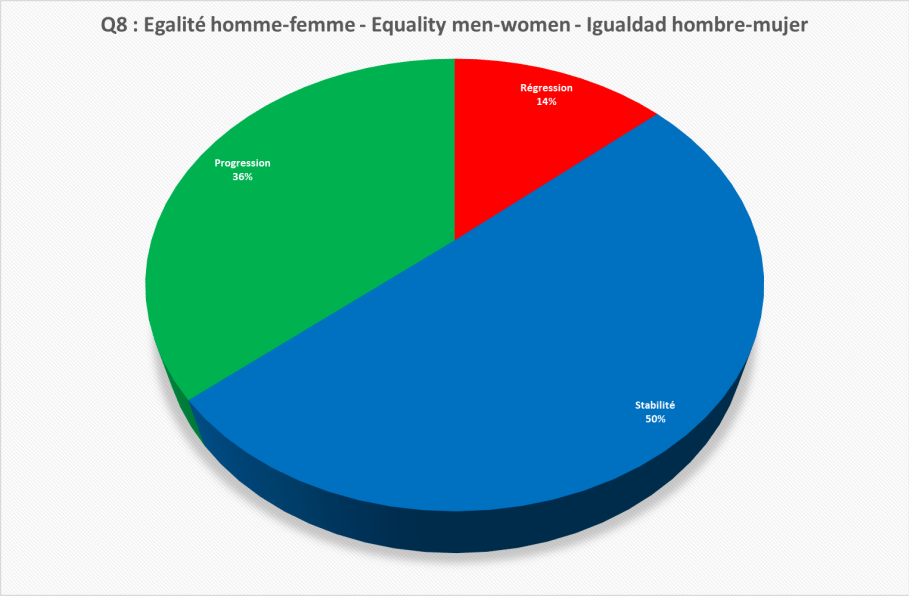

A. Synthèse de la réponse *Régression*

Les réponses révèlent une situation contrastée en matière de respect du droit à l'égalité homme/femme dans le monde. Certain(ne)s reconnaissent des progrès, tandis que d'autres estiment que ce droit n'est pas respecté, même dans les démocraties. De plus, certain(ne)s répondant(e)s soulignent que la situation des femmes est influencée par des facteurs culturels ou religieux qui ne favorisent pas leur émancipation. En outre, il est difficile de recueillir des données objectives pour évaluer la situation de ce droit. Il est également important de noter que l'éducation de qualité est une condition nécessaire pour parvenir à l'inclusion et à l'égalité entre les sexes. Cependant, la pandémie de COVID-19 a eu des conséquences graves et parfois fatales pour les femmes, aggravant la féminisation de la pauvreté et de la subalternité. Enfin, la discrimination salariale entre hommes et femmes reste une réalité dans de nombreux pays.

B. Synthèse de la réponse *Stabilité*

Il apparaît que le droit à l'égalité entre les sexes est stable dans le temps. Cependant, cela ne signifie pas que les femmes ont atteint une position égale à celle des hommes. Dans certains pays, les femmes ont obtenu des avancées significatives,

notamment dans la participation au gouvernement, les droits égaux en matière de législation et les écarts qui se resserrent. Toutefois, il reste encore beaucoup de progrès à faire, en particulier sur le marché du travail et dans les secteurs où les règles religieuses sont strictes. Dans d'autres pays, la situation est plus préoccupante, avec des femmes qui subissent toujours de graves inégalités et discriminations. De plus, la question de l'avortement est un sujet de préoccupation dans certains pays, car il devient de plus en plus difficile d'y accéder légalement et en toute sécurité. Dans l'ensemble, il est clair que le droit à l'égalité entre les sexes reste un défi majeur dans de nombreux pays, et que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour garantir que les femmes jouissent des mêmes droits que les hommes.

C. Synthèse de la réponse *Progression*

Les réponses indiquent une tendance à la progression de l'égalité homme/femme. Cependant, cette progression varie selon les parties du monde. Des progrès significatifs ont été observés en matière d'accès à la formation, d'évolution professionnelle, de mixité et d'égalité salariale. Des efforts sont également faits pour faire respecter les quotas et pour lutter contre la violence faite aux femmes, qui reste un enjeu majeur dans tous les pays. Néanmoins, certains pays soulignent que les progrès sont très lents et dépendent des mœurs et des traditions qui sont difficiles à changer. De plus, bien que la cour constitutionnelle protège de plus en plus l'égalité homme/femme, l'inégalité salariale persiste encore dans certains pays. Enfin, certains estiment qu'il est plus pertinent de parler d'équité plutôt que d'égalité absolue, en reconnaissant que les hommes et les femmes ne sont pas « égaux » mais devraient bénéficier des mêmes opportunités. Des progrès significatifs ont également été constatés dans les domaines politique, économique et culturel, mais il reste encore beaucoup à faire pour atteindre l'équité.

D. Synthèse générale

D'après les réponses reçues de plusieurs pays différents, il apparaît que l'inégalité salariale persiste toujours. Le respect des droits des femmes est difficile à obtenir même dans les démocraties. Dans certains pays, il n'y a pas eu de changement majeur, tandis que dans d'autres, la situation des femmes s'est légèrement améliorée. Cependant, il reste beaucoup à faire pour atteindre l'égalité dans certains secteurs. La violence à l'égard des femmes est un véritable problème mondial touchant tous les pays. La pandémie de COVID-19 a profondément affecté la situation des femmes et aggravé leur subalternité et leur pauvreté dans les sociétés patriarcales. La progression vers l'égalité est très lente, mais dans certains pays, l'accès à la formation, à l'évolution profession-nelle, à la mixité et à l'égalité salariale est en augmentation évidente.

Q9 \ La liberté de conscience est-elle respectée ?

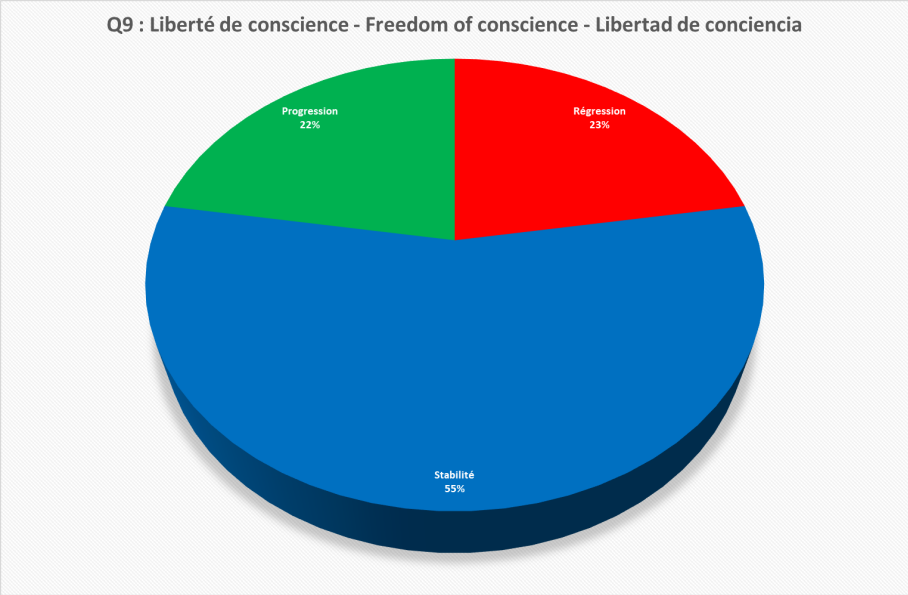

A. Synthèse de la réponse *Régression*

Certains estiment la liberté de conscience est tout simplement inexistante, tandis que d'autres la considèrent comme dangereuse pour les intérêts politiques et religieux. Dans certains pays, la libre pensée est même taboue et accusée de complotisme ou de sectarisme. Les causes de cette régression sont multiples, allant d'un manque d'éducation et d'un programme gouvernemental encourageant et respectant la dignité des individus, à une dérive dictatoriale se faisant passer pour de la science. La crise économique et sociale de certains pays rend également difficile la liberté de pensée et pousse à se conformer aux valeurs étatiques. Dans tous les cas, la restriction de la liberté de conscience est un sujet préoccupant, car elle entrave le développement de la société et menace les droits fondamentaux de l'être humain.

B. Synthèse de la réponse *Stabilité*

Il semble que ce droit soit stable dans le temps. Cependant, des nuances peuvent être apportées, notamment concernant la situation dans certains pays où la liberté de conscience est garantie par des lois mais où elle semble menacée en raison d'un rejet de la modernité au nom d'arguments culturels ou religieux. Dans d'autres pays, bien que la liberté de pensée, de conscience et de religion soit respectée, la réforme

constitutionnelle nécessaire pour garantir un État laïque et respectueux de toutes les croyances n'a pas encore été réalisée. En général, il est souligné que la liberté de conscience est une liberté fondamentale qui devrait être protégée, car elle permet à chaque individu de rechercher sa meilleure vie avec son libre arbitre. Cependant, des obstacles subsistent tels que l'asservissement des médias aux partis politiques et certains mouvements ultra-nationalistes ou révisionnistes.

C. Synthèse de la réponse *Progression*

Dans l'un des pays participants, la Cour constitutionnelle a joué un rôle important en protégeant ce droit fondamental. Dans un autre pays, des progrès ont été réalisés au niveau public, mais des inquiétudes subsistent quant à la situation dans certaines familles. Enfin, dans le troisième pays, la tolérance confessionnelle est respectée. Bien que ces pays aient constaté une amélioration de la liberté de conscience, il convient de poursuivre les efforts pour garantir une protection totale de ce droit fondamental pour tous les citoyens, indépendamment de leur appartenance religieuse ou de leurs croyances personnelles. Il est attendu que les autorités doivent continuer à travailler en étroite collaboration avec les organisations de la société civile et les groupes confessionnels pour renforcer les mécanismes de protection existants et promouvoir une culture de respect mutuel et de tolérance.

D. Synthèse générale

Les réponses fournies par les différents pays sont mitigées quant au respect de la liberté de conscience. Certains pays indiquent que cette liberté est protégée par leur constitution, tandis que d'autres soulignent que cette liberté est menacée et que la parole de l'autre est souvent disqualifiée. Dans plusieurs pays, il existe un besoin de renforcement de l'éducation et de la garantie de la séparation des pouvoirs pour garantir la liberté de conscience. Enfin, certaines réponses indiquent que la liberté de conscience est considérée comme dangereuse et est menacée dans les sociétés contemporaines, où elle est considérée comme une position négative et potentiellement dangereuse pour les intérêts et les positions acquises.

Q10 \ Constatez-vous une recrudescence sectaire ?

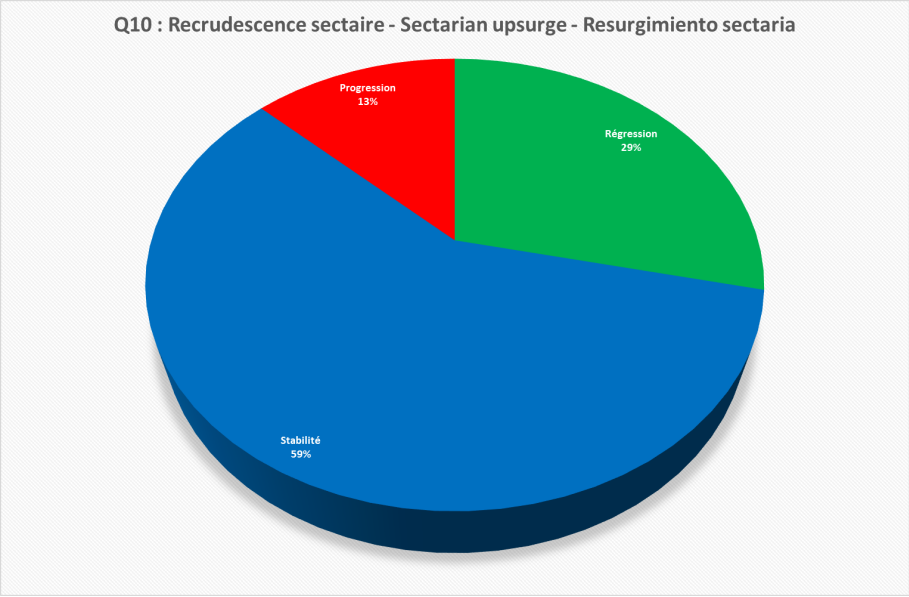

A. Synthèse de la réponse *Régression*

Le sectarisme semble en régression dans le temps. Les accords de paix avec les groupes armés ont contribué à réduire le sectarisme et la polarisation. Cependant, dans certains pays, le communautarisme est en nette progression, entraînant des dérives sectaires de plus en plus importantes. Le sectarisme est en partie lié à un manque de liberté de conscience et en partie le résultat d'un manque de culture du dialogue. De plus, le déclin de certaines valeurs universelles et la montée en puissance des médias sociaux ont créé un vide qui est facilement comblé par toutes sortes de folies conspirationnistes et d'organisations sectaires. Bien que la tendance générale soit à la baisse, il est important de rester vigilant et de continuer à promouvoir les valeurs de tolérance et de respect de la diversité pour prévenir toute résurgence sectaire.

B. Synthèse de la réponse *Stabilité*

La recrudescence sectaire ne semble pas être un phénomène universel. En effet, certains pays considèrent que le phénomène est maîtrisé, voire inexistant, tandis que d'autres notent la nécessité de fournir encore des efforts pour lutter contre l'intolérance et l'ethnocentrisme. Cependant, dans l'ensemble, la stabilité du phénomène sectaire dans le temps est perçue comme une tendance générale. Il

convient toutefois de rester vigilant car certains pays peuvent avoir une perception différente en raison de leur propre expérience locale. Enfin, il est important de souligner que la lutte contre les sectes est constante, car elles peuvent émerger à tout moment, notamment en période de crise ou de changement social.

C. Synthèse de la réponse *Progression*

La question posée a suscité des réponses plutôt pessimistes. En effet, la majorité des pays interrogés ont constaté une progression de ce phénomène. La pandémie de Covid-19 a été un facteur aggravant de cette tendance, en raison de l'instabilité économique et émotionnelle qu'elle a engendrée chez les personnes vulnérables. Des manipulateurs ont profité de cette situation pour diffuser leurs idées sur les réseaux sociaux et recruter de nouveaux membres. Certains pays ont également noté une émergence de dérives sectaires via les gourous de médecine alternative, le complotisme ou certains courants évangéliques, particulièrement auprès de populations fragilisées. Le sectarisme est ainsi devenu une réponse inévitable à la violence du système et à la dégradation de la civilisation.

D. Synthèse générale

Selon les réponses fournies, il y a une diversité de points de vue concernant la recrudescence sectaire dans le monde. Certains répondants ne ressentent pas de recrudescence tandis que d'autres notent une émergence de nouvelles sectes et une augmentation de l'offre sectaire. La pandémie de Covid-19 a contribué à instaurer un climat anxiogène qui a été propice pour que les sectes se développent et diversifient leurs activités. Des réponses ont également évoqué une augmentation de l'intolérance, du communautarisme, de l'émergence de certaines dérives sectaires et une stabilité du sectarisme depuis toujours. Enfin, certains ont souligné l'importance de la liberté personnelle et de la culture du dialogue pour lutter contre le sectarisme et préserver les valeurs humaines universelles.

Synthèse annuelle globale

A. Vision d'ensemble

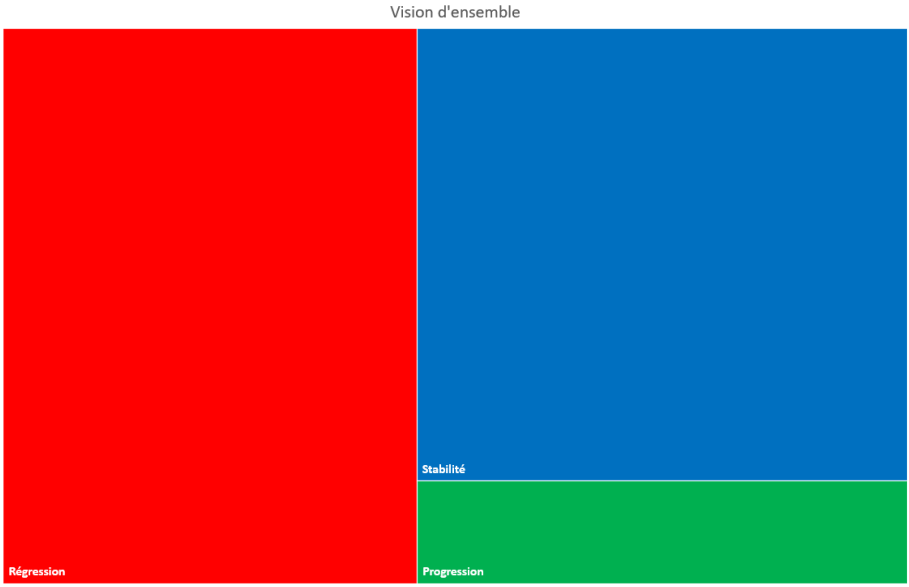

Régression = 45,80% des réponses

Stabilité = 44,20% des réponses

Progression = 20,00% des réponses

B. Indicateur général

2022

2,53

2023

3,30

On constate une progression positive de l'indicateur.

C. Synthèse annuelle

L'analyse croisée des textes montre que la situation mondiale en matière de maintien des éléments de subsistance pour les populations en difficulté, de rétablissement des grands équilibres naturels, de respect du droit à la sécurité, de lutte contre la corruption, de droit à la santé et de droit à la culture et à l'éducation, est très variable selon les pays et les régions.

Les origines de ces différences sont multiples et incluent notamment la pauvreté, les conflits, la corruption, les problèmes financiers, les retards d'investissement dans les systèmes de santé, le manque de ressources humaines, la dégradation de la qualité de l'éducation et les inégalités économiques.

Des améliorations sont signalées dans certains pays, en particulier grâce à l'aide alimentaire fournie par les associations caritatives, à la mise en place de projets de reforestation et de création d'espaces protégés, ainsi qu'à la lutte contre la corruption.

Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour améliorer la situation à long terme, notamment en investissant dans l'éducation et en s'appuyant sur des organes forts et indépendants pour lutter contre la corruption.

La pandémie a également très largement mis en évidence les faiblesses du système de santé de nombreux pays, et a amplifié les inégalités économiques dans le monde.

Monographie 2017 – 2023

Sont exclues de cette monographie trois années pour les raisons suivantes :

- 2020, année de la pandémie de COVID-19 et décision non actée quant à la continuité du sondage sous sa forme actuelle, lors de l'AG du CLIPSAS.
- 2021, décision lors de l'AG de la continuité de la consultation des membres du CLIPSAS sous forme d'un indicateur unique (note sur 5).
- 2022, présentation du résultat du premier indicateur unique et décision de l'AG de reprendre le sondage avec les dix critères historiques, auxquels s'ajoute l'indicateur unique.

Questions	Variations 2019 - 2023		
	Régression	Stabilité	Progression
1	32%	-22%	15%
2	-29%	84%	-29%
3	-16%	0%	0%
4	-14%	45%	-44%
5	10%	-6%	3%
6	11%	-21%	60%
7	3%	-3%	9%
8	-48%	5%	38%
9	-53%	27%	157%
10	-34%	237%	-67%

A. Évolution des réponses au critère n°1 *Sécurité alimentaire*

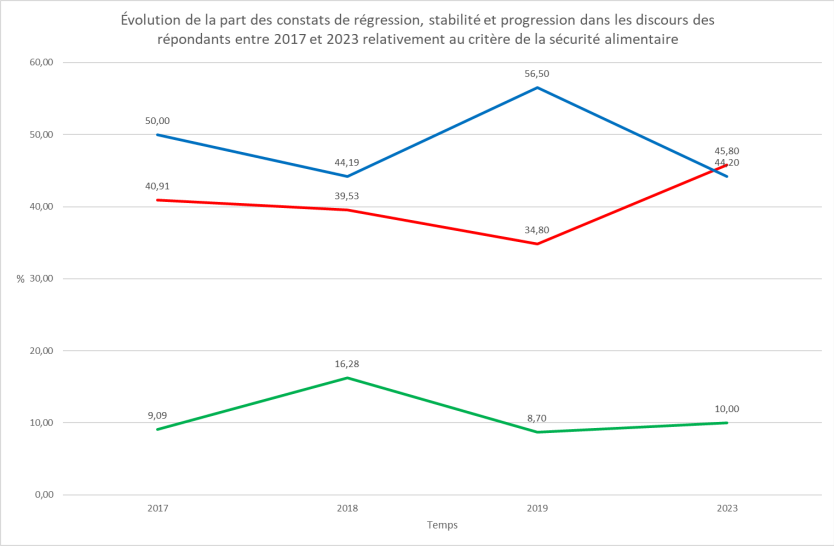

B. Évolution des réponses au critère n°2 *Rétablissement des grands équilibres naturels*

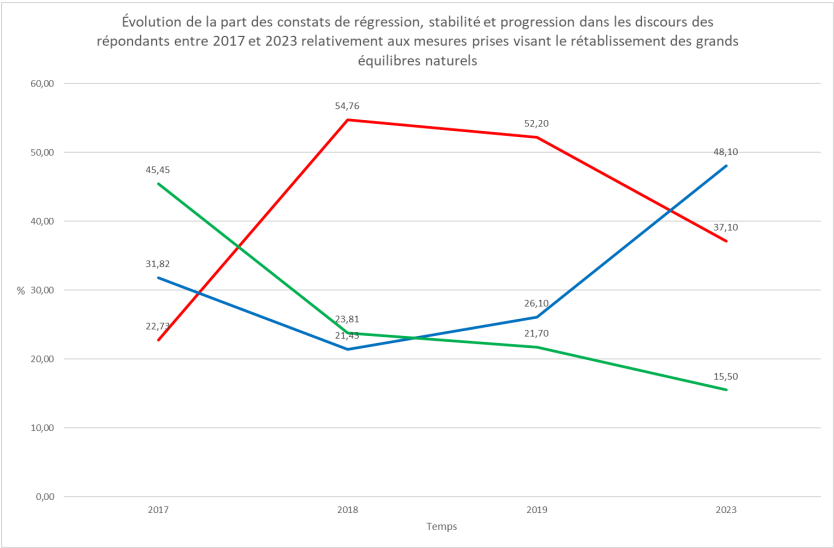

C. Évolution des réponses au critère n°3 *Respect du droit à la sécurité*

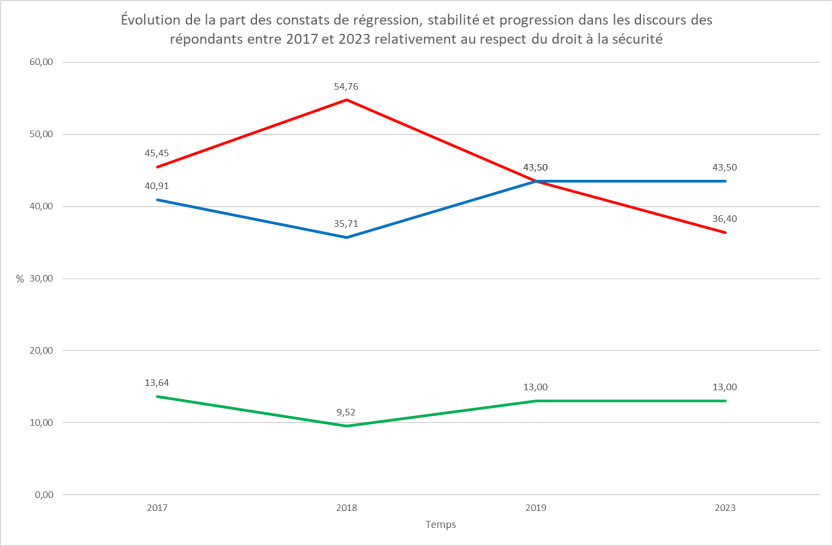

D. Évolution des réponses au critère n°4 *Efficacité de la lutte contre la corruption*

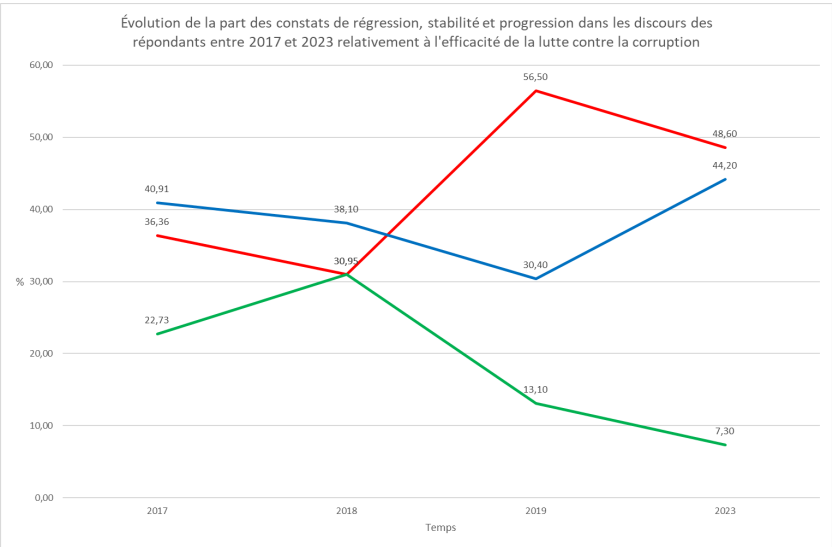

E. Évolution des réponses au critère n°5 *Respect du droit à la santé*

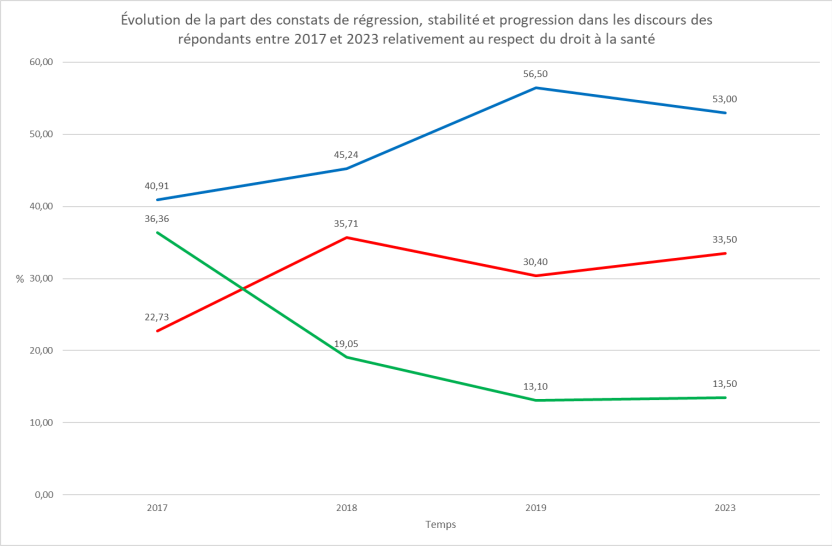

F. Évolution des réponses au critère n°6 *Respect du droit à la culture et à l'éducation*

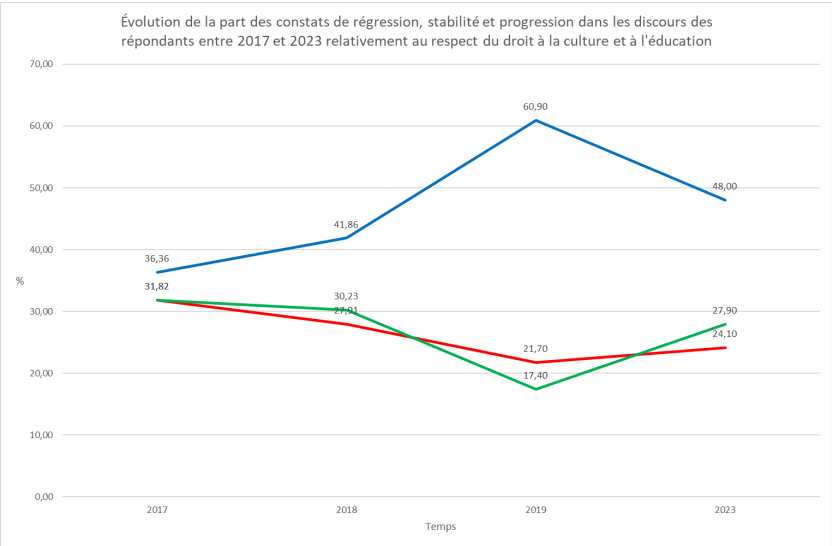

G. Évolution des réponses au critère n°7 *Respect du droit à la mémoire et à l'histoire*

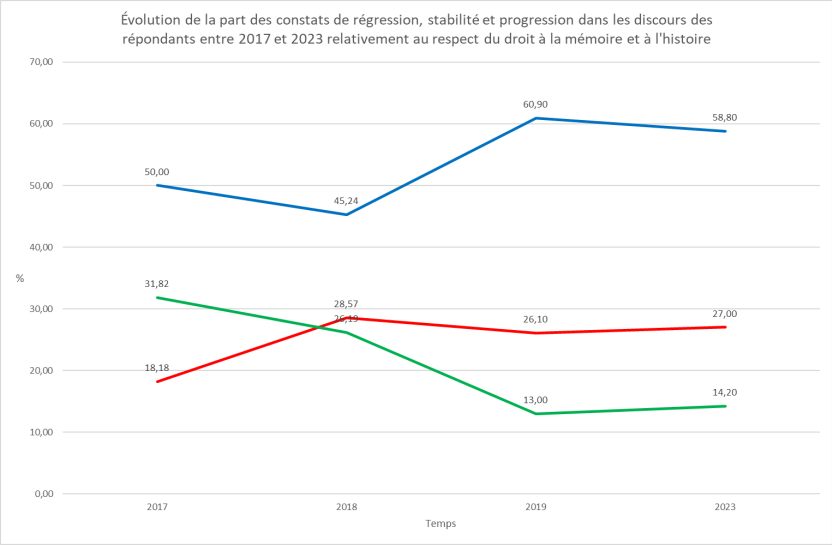

H. Évolution des réponses au critère n°8 *Respect du droit à l'égalité entre femme et homme*

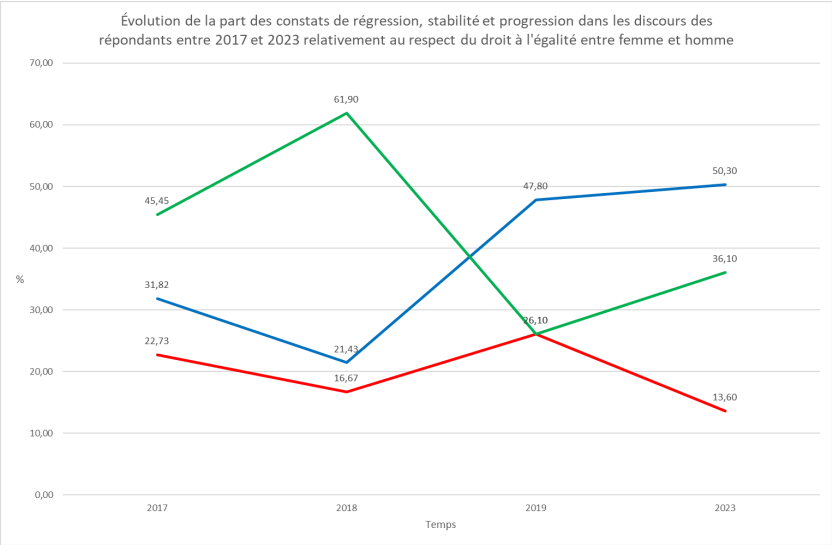

I. Évolution des réponses au critère n°9 *Respect de la liberté de conscience*

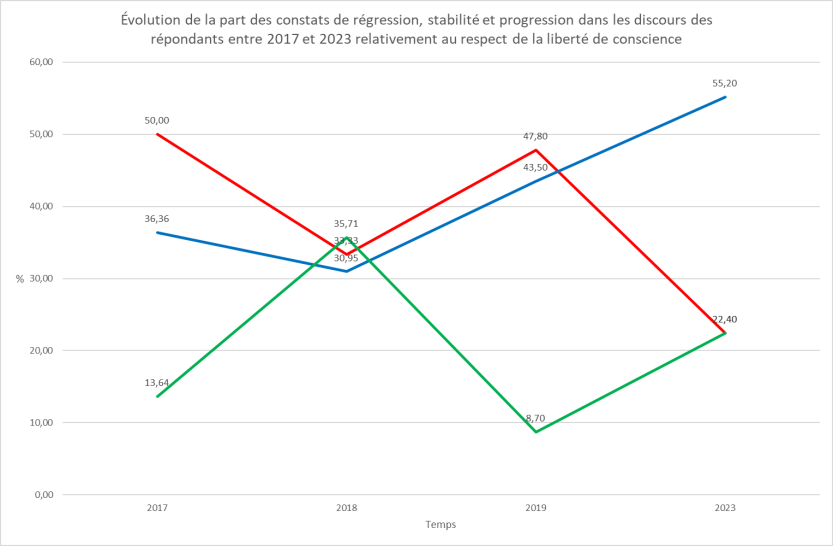

J. Évolution des réponses au critère n°10 *Recrudescence sectaire*

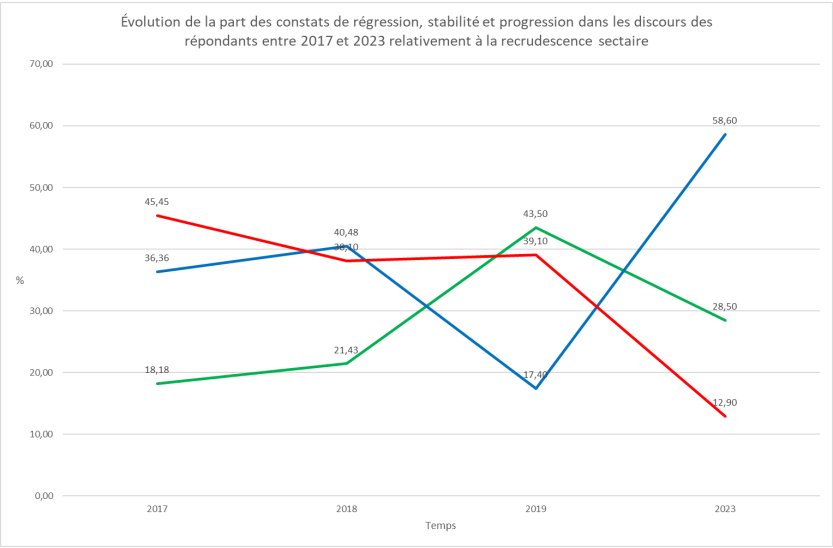

Contact : aquarius@glsrep.fr

Éditions HUDROKHOEUS pour le compte du CLIPSAS / Tous droits réservés. / Mai 2023